

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 février 2017

Le Conseil municipal de GRAY LA VILLE s'est réuni le mercredi 22 février 2017 à 20h30 sous la présidence du Maire Yvan GUIGNOT, en vertu d'une convocation du 9 février 2017.

Étaient présents : Mmes et MM. les conseillers municipaux : Mireille CARQUIGNY, Philippe PLOYER, Agnès LAPLAZA, Pascale ROUX, Laurent GARCIA, Marie-Hélène DUROCQ, Mireille KAMMERLOCHER, Christine BESOMBE JOLLY, Laurent BAILLY, Daniel BEY, Corinne FROELHIN, Colette CHAPUIS, Danièle TARTRAT.

Absent excusé et représenté : Serge DIZAMBOURG ayant donné pouvoir à M.CARQUIGNY.

Secrétaire de séance : Mireille KAMMERLOCHER

Administration : Françoise VAUCHEY

Le compte-rendu de la séance du 21 décembre 2016 est adopté à l'unanimité.

### **SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS AVEC ENEDIS**

Le Maire informe les Conseillers qu' ENEDIS propose la signature de deux conventions :

- une pour la mise à disposition d'un terrain de 15 m<sup>2</sup> appartenant à la commune pour l'implantation d'un transformateur en lieu et place de l'ancien
- l'autre pour l'établissement aux droits de cette parcelle d'une servitude pour passage de 5 canalisations souterraines sur une longueur d'environ 50 m

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ces deux conventions et tous documents s'y rapportant.

Une réunion de chantier aura lieu, après signature des conventions, afin de préciser les aménagements à réaliser au niveau de l'environnement ( murets, abords..).

### **PERSONNEL COMMUNAL : TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Le tableau des effectifs de la collectivité a dû être actualisé à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale et notamment les nouvelles dénominations.

Le Conseil municipal à l'unanimité adopte le tableau des effectifs tel que présenté.

### **PARTICIPATION CITOYENNE**

Suite à une réunion organisée à GRAY, il a été proposé d'installer à GRAY-LA-VILLE le dispositif de participation citoyenne. Des habitants volontaires d'un quartier, d'un lotissement ou d'un village sont sollicités pour signaler à la Gendarmerie tout fait inhabituel ou comportement suspect. Une réunion publique d'information et d'échanges est organisée en présence de la Gendarmerie. Toutes les propositions sont étudiées au cas par cas pour la définition des référents

Après un large débat, le Conseil municipal n'a pas souhaité adhérer à ce dispositif ( une voix pour, sept voix contre et sept abstentions).

### **DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE**

A partir du mois d'avril, les demandes de cartes d'identité seront désormais reçues uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales, malgré l'opposition des Maires ruraux qui y voient à juste raison la disparition du service de proximité.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **HABITAT 70** : la proposition de participation de la commune à hauteur de 30% pour les travaux de réfection de voirie suite au branchement du gaz rue des chenevières a été entérinée par HABITAT 70 ; les travaux démarreront fin février.

- **SITE INTERNET DE LA COMMUNE** : le nouveau site sera opérationnel à la mi- mars.

- **SINISTRES :**

\* PORTAIL : le coût de la réparation a été remboursé intégralement par l'assureur.

\* EGLISE : le coût de la réparation des dégâts des eaux sera pris en charge par l'assurance à hauteur de la dépense hors taxes , ne restera à la charge de la commune que la TVA ; un devis de réparation de la zinguerie côté parking a été demandé , de l'humidité y étant toujours stagnante.

\* LAMPADAIRE D'ECLAIRAGE PUBLIC : le devis de réparation a été transmis à l'assureur, un remboursement intégral sera opéré.

- **RESERVE PARLEMENTAIRE** : un montant de 2000 € a été attribué par Alain CHRETIEN pour l'acquisition d'une balayeuse

- **RIVES de SAONE** : des problèmes de stationnement existent devant l'entreprise OCCA MECA ; certains jours, les livreurs ne peuvent accéder à l'entreprise, des voitures se garagent devant l'entrée du bâtiment. Une solution est à l'étude auprès des services départementaux.

- **RECENSEMENT DE LA POPULATION** : il s'est achevé le 20 février. Jusqu'au dernier jour, les agents recenseurs se sont investis pour récupérer les bulletins auprès des habitants : qu'elles soient remerciées pour leur ténacité.

*Le Maire, Yvan GUIGNOT*